

LA GAZETTE SAINT-PAULOISE

Janvier 2016



Le MOT du MAIRE

Chères St Paulaises, Chers St Paulois,

Croyez-moi, le présent éditorial n'a pas été facile à rédiger...

Par ce bulletin, il est de tradition de présenter les vœux ; mais célébrer ces fêtes de fin d'année après l'année noire que nous venons de vivre pourrait paraître vain dans le meilleur des cas et indécent dans le pire.

Le 13 novembre, le peu d'insouciance que nous peinions à conserver depuis le mois de janvier s'est envolé : 130 vies fauchées, des centaines d'autres brisées, une nation meurtrie. Le fanatisme sanguinaire impose sa menace dans notre quotidien et nous devons vivre avec. Vivre avec mais vivre....

No pasarán !" Ils ne passeront pas !" Comme l'avait dit Dolores Ibárruri Gómez, la Pasionaria des Républicains espagnols. Alors, ne rentrons pas dans le jeu de cette poignée d'intégristes. Nous dans notre commune, dans notre canton, dans notre département, avons toujours très bien vécu ensemble. Et cela continuera. Interdisons-nous tous les amalgames.

Que nous soyons catholiques, protestants, juifs, musulmans, bouddhistes ou athées sachons qu'avant tout nous sommes français et disons nous que la France, même si elle est un pays de râleurs, est aussi le pays des gens qui aiment la vie, le pays des libre-penseurs, un pays d'accueil, et c'est pour ça que nous sommes fiers d'être français.

Continuons à vivre en affichant nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité.

Et comme de coutume nous vous invitons le dimanche 10 janvier, à partir de 17h à la salle des fêtes : moment convivial pendant lequel nous dégusterons quelques galettes, nous accueillerons les nouveaux habitants et j'en profiterai pour vous tenir informé du travail de l'équipe municipale : 2015 n'a pas été une année de tout repos avec en particulier la réflexion sur la constitution d'une commune nouvelle. A ce jour, et suite aux 2 réunions d'informations aux habitants, les 2 conseils municipaux de St Paul et Flagnac ont donné leur accord de principe pour la constitution d'une commune nouvelle regroupant leurs territoires.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et à titre personnel, je vous souhaite malgré tout de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Votre dévoué maire

Claude POUGET

INFORMATIONS DIVERSES

Permis de construire :

Au cours du 2^{ème} semestre, il a été déposé en mairie 14 demandes d'urbanisme

- 1 demande de certificat d'urbanisme
- 4 demandes de déclaration préalable
- 8 demandes de permis de construire (Maison, Hangar, Garage)
- 1 demande d'autorisation de modifier un établissement recevant du public (ERP)

Horaires d'ouverture services :

Mairie : du lundi au mercredi : 14h-17h **Jeudi après-midi : fermée au public**

Vendredi: 14 h-17h / Samedi: 9h-11h

Tel: 05 65 21 93 34

Permanence élus : lundi de 17h à 18h 30

Agence postale communale : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 – 12h30

Le mercredi de 9 h à 11 h 30

Tel: 05 65 21 98 00

Garderie école : 7h30 – 8h50 et 16h20 – 18h30

Horaires d'ouverture déchetterie CASTELNAU

Lundi- mardi: 14h-18h. Samedi: 14h-17h

Mercredi-vendredi: 9h-12h

fermée le jeudi

Horaires d'ouverture déchetterie LALBENQUE

Mardi-samedi : 9h-12h

Mercredi- jeudi- vendredi: 14h-18h

fermée le lundi

Horaires d'ouverture déchetterie CAHORS

8 h- 12 h et 13 h30-18h30 : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi (jusqu'à 18 h)

13 h30-18 h30 : mardi

Fleurissement rue école



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mr et Mme PISCIONE Jean-Jacques et Dominique et leurs enfants lieu dit le Bourg
- Mr PHILIPSEN Geoffrey et Mme CARRIE Marie-Elise à « Peyregrand »
- Mr et Mme FOURRIER Jean-Michel et Michèle « Les Justices »
- Mr et Mme LERAY Cédric et Céline et leurs enfants « Bois de Vis »
- Me MORIN Sylvain et Mme CONNAN Marie et leurs enfants « Le Gleyage »
- Mr DUBEDOUT Martin et Mme DAO Thi Kim En « Chalet Le Diligent » St Etienne
- LAPEYRIERE Joël aux « Fontanettes »
- Monsieur et Madame RICHARD Guillaume à « Pisseby »
- Madame GAY Isabelle « Bordes Neuve »

ETAT CIVIL 2 ème SEMESTRE 2015

Carnets rose et bleu

- Mathys, Ethan BAPTISTA est né à Cahors le 6 août 2015 chez Mélodie POUSSOU et Cédric BAPTISTA, domiciliés « La Garenne »
- Noémie, Manuella LAMOTHE RAIMBAUD est née le 20 septembre 2015 à Cahors chez Elodie RAIMBAUD et Benoit LAMOTHE, domiciliés « Merlianes »
- Anton, Dan, André CLEMENT est né à Cahors le 14 novembre 2015 chez Gérald CLEMENT et Caroline SAUTEREAU, domiciliés « Le Faillal »
- Tlian, Van-Thiên DUBEDOUT DAO est né le 30 novembre 2015 à Montauban chez Martin DUBEDOUT et Thi Kim En DAO, domiciliés « Chalet du Diligent »

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux aux Bébés.

Carnet Blanc :

- le 6 juin 2015, mariage à Belfort de Quercy, de Audrey BOURGUET domiciliée « Le Levat » avec Nicolas DELMOULY.

Nos félicitations à ce nouveau couple.

Carnet noir :

- Thierry LAGANE est décédé à St Paul le 21 juin 2015, à l'âge de 60 ans, il était domicilié à Cahors
- Marthe BONNEMORT, née MIQUEL est décédée à St Paul « Laval » le 14 Juillet 2015, à l'âge de 91 ans
- Roger FOURNIE est décédé à Cahors le 25 septembre 2015, à l'âge de 90 ans, il était domicilié « Le Bourg »
- Jean-Louis DARNEAU est décédé à St Paul le 11 décembre 2015, à l'âge de 53 ans, il était domicilié « Le Bourg »

Nos sincères condoléances aux familles.

Conseil Communautaire

Le jeudi 10 décembre s'est tenue à Montcuq une réunion du Conseil Communautaire où il a été décidé de maintenir le service de transport à la demande pour l'année 2016 : depuis Montcuq ou Castelnau-Montratier vers Cahors. L'utilisateur doit au préalable réserver, il est pris et ramené à son domicile moyennant une somme de 5 € à l'aller, 5 € au retour. Ce service est assuré le mercredi après-midi (départ 14h., retour 18h.) et le samedi matin (départ 9h., retour 13h.).

L'essentiel de cette réunion a été consacré à la présentation du projet SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). **Il s'agit d'un volet de l'aménagement du territoire fixant les règles pour les 20 prochaines années en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, d'environnement et de paysage ...**

Le S.C.O.T. de Cahors et du Sud du Lot concerne 115 communes (dont la nôtre) soit 82000 habitants.

Le cabinet d'études Citadia a donc présenté le D.O.O. (Documents d'Orientation et d'Objectifs) qui s'articule autour de 4 grands chapitres d'actions :

- 1) conforter le positionnement régional de Cahors et du Sud du Lot, et organiser le territoire sur la base de pôles et bassins de vie
- 2) développer et diversifier l'emploi
- 3) concilier croissance démographique et qualité de vie
- 4) valoriser et maintenir les ressources naturelles

Le D.O.O. étant opposable aux P.L.U. et aux cartes communales, il a été surtout question de la politique de l'habitat en zones rurales.

S.I.C.T.O.M - LE SIEGE DU SICTOM SE DEPLACE

Lundi 14 décembre s'est tenue à Castelnau l'assemblée générale du SICTOM où plusieurs sujets ont été mis en délibération.

Le point sur l'achat et la rénovation du local pour l'implantation du siège social du SICTOM.. Les travaux sont bien avancés. Le président Jean Louis Bergougnoux a demandé aux membres du comité de modifier l'adresse à compter du Janvier 2016.

Dorénavant la nouvelle adresse sera : 6 rue Etienne Lacavalerie 46170 Castelnau Montratier

Deuxième sujet important: Le Projet départemental de Coopération Intercommunale.

A la demande de Madame la préfète a proposé plusieurs scénarios dont la fusion avec le Grand Cahors avec la Communauté de Commune de Lalbenque Limogne ainsi que la fusion de la Communauté des Communes du Quercy Blanc avec la Communauté de Commune Lot et Vignoble.

En ce qui concerne les syndicats mixtes fermés dont nous faisons partie, Madame la Préfète souhaite qu'ils soient ramenés de 7 à 5. De plus la constitution d'un unique syndicat mixte du département est envisagée.

Pour le président, notre syndicat composé de 46 communes pour 17626 habitants permet d'assurer un service de proximité et de qualité à un moindre coût.

Compte tenu des projets en cours, le Comité Syndical a souhaité maintenir le SICTOM dans sa configuration actuelle.

Il va être mis en place pour 2017 une redevance spéciale pour les professionnels (700 dans le secteur) elle sera calculée selon les services rendus.

Concernant les déchets recyclables :

Le taux de refus est encore trop élevé:26,67% sur l'année courante , ce qui représente 1603,98 tonnes soit 60,37kg/hab.

Le troisième trimestre 2015 a vu son chiffre monter jusqu'à 471,72 tonnes qui génèrent un coût de 39152,76€ HT.

Fêtes de fin d'année : les poubelles aussi sont gâtées...



C'est aussi la période des bonnes résolutions, voici quelques conseils pour mieux trier et jeter moins afin de poursuivre nos gestes éco-citoyens, car à chaque période de Noël les déchets augmentent de 20% par foyer. Aussi une attention particulière doit être accordée au tri des déchets recyclables afin d'éviter les mauvaises surprises pour les agents de tri.

Un tri simple et davantage de déchets recyclables

Dans le récup'verre :

>> Bouteilles de vin, bocaux et pots en verre... Même si les lendemains de fêtes sont parfois difficiles, jetez les bouteilles en verre **dans le récup'verre** (et pas à côté s'il vous plaît).

Dans le Bac vert :

>> **Papier cadeau, enveloppes.**

>> **Nappe en papier** : débarrassée des miettes et petits déchets.

>> **Cartons de jouets** : pensez seulement à aplatir tous ces cartons, sinon vous risquez d'entendre votre voisin râler parce qu'il ne pourra pas jeter les siens...

>> **Boîtes de chocolats**

>> **Boîtes de conserves en métal**, de foie gras, de marrons glacées... Pour elles aussi, le recyclage est un luxe qui ne se refuse pas...

>> **Les plastiques :**

En plus des **bouteilles** et des **films** étirables, vous pouvez aussi mettre tous les autres emballages en plastiques : les **pots** de yaourt ou de crème, les **barquettes**, les **boîtes**... Vous pouvez même trier les **gobelets**, les verres et les assiettes en plastiques !

Attention tout de même, ne jetez pas dans le bac vert :

>> Des objets dangereux (du verre, des aiguilles...),

>> Les piles : à apporter à la déchetterie ou dans les commerces,

>> Les restes alimentaires (pensez au compostage),

>> Les serviettes en papier souillées.

Nos enfants à la cantine

Alors que venait de s'ouvrir à Paris la COP21, votre référent environnement avait invité Mathieu Baena du SYDED de Catus à venir sensibiliser les écoliers au tri afin de préserver la planète.

Sur la photo de couverture, il leur explique à l'aide de 3 affiches quels sont les déchets recyclables, les non-recyclables et alimentaires afin de mieux trier pour jeter moins. Tous étaient très attentifs et déjà bien conditionnés par ce problème.

Pendant que se déroulait le repas, avec au menu : salade d'endives, spaghetti bolognaise et kiwi, les écoliers questionnaient sur la durée de vie que pouvait avoir tel ou tel déchet jeté dans la nature. Ce jour-là les déchets alimentaires ont été importants, car l'entrée n'a pas été très appréciée. Il faut dire que dans le département, pour une année scolaire ils s'élèvent à une demi-tonne.

Cette heure a été riche d'enseignement, car c'est au travers de nos enfants que nous pouvons tous ensemble mieux orienter nos déchets, et ainsi payer moins cher la taxe sur les ordures ménagères !!!

L'ECOLE - Rentrée 2015-2016

La rentrée 2015 a été marquée par l'arrivée de 10 élèves supplémentaires.

Nicole Gibert et Stéphan Rumeau se partagent CP, CE1 et une partie des CE2 soit 23 élèves pour l'une et les CE2, CM1, CM2 soit 26 élèves pour l'autre, 49 élèves en tout. Depuis le premier décembre Sonia la nouvelle auxiliaire de vie scolaire complète l'équipe.

Au programme cette année : un travail sur la forêt, avec tout d'abord dans l'environnement immédiat une sortie autour de l'école, puis au printemps une visite en forêt de Grézigne avec l'ONF. Le 4 décembre une visite du musée Henri Martin à Cahors pour l'exposition « les machines en bois » de Pierre Andrés, l'après midi était consacré à un atelier d'arts plastiques avec Karine Veyres.

Des rencontres artistiques de musique et photographie sur le travail de la mémoire sonore et visuelle auront lieu en avril-mai.

Pour les CP, CE1 et CE2 Jessica vient toutes les semaines animer un théâtre forum autour des thèmes de la laïcité et la citoyenneté, ce qui a conduit toute l'école le 9 décembre pour la journée de la laïcité à prendre en main la charte. Des groupes ont joué des scénettes correspondant aux articles de la charte. Des affiches ont été conçues afin d'illustrer ce travail, elles seront exposées dans la classe .

La gendarmerie est venue faire la journée « sécurité routière ».

Sur le plan sportif , l'école est engagée au Cross USEP qui aura lieu au domaine d'Auzole. L'entraînement à l'endurance se fait tous les vendredi sur le stade de St Paul.

Vendredi 11 décembre matinée récréative avec le conte « Le métier à rêver », animée par une jeune artiste venue de l'Aveyron.

L'année s'est terminée en fanfare le vendredi 18 décembre avec le repas de Noël et l'après-midi avec le goûter offert par le Club du Sourire.

ACTIVITES RYTHMES SCOLAIRES



Depuis fin novembre , les CP, Ce1 et une partie des Ce2 pratiquent la danse folklorique avec Monique Teulières. A raison de trois quart d'heures chaque lundi, les plus jeunes ont déjà appris plusieurs morceaux du répertoire occitan :

- 1° Nostre pomer (branle Béarnais)
- 2° La danse de l'ours (branle ancien pyrénéen)
- 3° Ronde Vira molin (traditionnel occitan)
- 4° « Bonjour ma cousine » air bien connu !

Excellent moyen de se défouler avant de regagner la maison après une journée bien remplie. A partir de février les plus grands bénéficieront de cette activité.



Bilan financier 2014-2015 :

L'année dernière a été riche en manifestations et grâce à la mobilisation de tous, l'APE a pu reverser de l'argent aux 2 écoles pour un total de 2400€. Nous rappelons que cet argent sert à financer les activités et sorties des enfants des écoles de St Paul de Loubressac et Flaugnac tout au long de l'année.

Voici les bénéfices des différentes actions :

- Belotes (4 dates) : 1090.82€
- Vente des mugs : 574.67€
- Kermesse : 333.62€
- Fête des écoles : 839.49€
- Fête du battage à l'ancienne : 1014.99€

Merci à tous pour votre participation aux différentes actions de l'APE.

Les projets 2015-2016 :

- **Belotes.** 2 dates sont prévues :
 - ✓ Vendredi 20 novembre 2015 à St Paul.
 - ✓ Samedi 26 mars 2016 à Flaugnac.
- **Vente d'objets personnalisés par les enfants.** Cette année, ce sont des sacs en toile de jute qui ont été choisis. Si vous êtes intéressés, vous pouvez en commander directement à l'école ou par mail à apespf@hotmail.com. (tarif : 8euros le sac)
- **Chocolats de Noël.** Comme chaque année, l'APE achètera les sachets de bonbons qui seront donnés aux enfants à l'école, lors de la fête de Noël.
- **Loto des écoles.** Le loto est organisé par les professeurs des écoles le samedi 12 décembre 2015. Cependant, l'APE propose d'aider à l'organisation en sollicitant les parcs d'attraction, musées et autres.... L'année dernière cela avait permis de récolter de nombreuses entrées gratuites qui avaient servi au loto et aussi à la tombola de la kermesse.
- **Kermesse.** La date fixée au dimanche 8 mai 2016 à Flaugnac.
- **Le repas de fin d'année.** Comme chaque année, l'APE organise le repas qui suit le spectacle des enfants le vendredi 24 Juin 2016 à St Paul de Loubressac.
- **Fête des battages à l'ancienne.** Après le vif succès de la 1^{ère} édition, il est décidé de reconduire cette manifestation. La date est fixée au 23 juillet. Pour rappel ce projet est porté par l'APE et le foyer rural de St Paul de Loubressac.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Caroline à l'adresse mail suivante : apespf@hotmail.com

FOYER RURAL

L'association a animé l'été avec ce qui est devenue une tradition :

_ la marche nocturne le 6 Août a réuni près de 140 personnes au départ du chai St Etienne. Le parcours de 7 km a débuté à travers les bois du Cuquel pour rejoindre une partie du tracé Flaugnac – Lamolayrette que nous avons fait avec la nuit (brrr). Les marcheurs enchantés se sont retrouvés au point de départ où ils ont dégusté l'apéritif offert par la cave. Afin d'éviter toute défaillance, nous avons pu nous remettre avec la soupe, melon et fruits servis par nos hôtes

_ le 20 Août séance de cinéma en plein air : . Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Notre assemblée générale a eu lieu le 20 septembre. Le rapport d'activité est revenu en particulier sur le grand succès du festival de rue . Tous souhaitent continuer l'aventure avec les petites troupes qui nous assurent un spectacle de qualité.

L'adhésion pour les associations passent à 40€ : le précédent tarif datant de la création du foyer rural.

Lors du CA , Jacques Denis a fait part de sa volonté de quitter la présidence tout en restant membre du bureau chargé en particulier de la programmation du cinéma. Il est remplacé par Jacques Périé. Denise Marconnier abandonne ses fonctions de secrétaire adjointe à Nicole Agahvian

ASSOCIATION LES SANS CLUB SAINT PAULOIS

Le 27 juin le foyer rural organisait son traditionnel feu de la Saint Jean au profit des Sans Club Saint Paulois. Toujours aussi nombreux et la météo était au rendez-vous ce soir-là. Nous remercions les bénévoles organisateurs pour la confection du traditionnel repas qui est toujours apprécié. Cette fois ci une musique d'ambiance ainsi qu'une animation pendant le repas nous a été gentiment organisé par nos amis du foot nous les remercions de leur participation. Pour clôturer la soirée tout le monde est venu se réchauffer auprès du superbe traditionnel feu. Nous vous donnons rendez-vous le 25 juin 2016 pour renouveler cette soirée.



Le 15 août 2015 notre journée détente vélo ; marche ; pétanque a attiré autant d'adeptes et habitués tout était prévu et apprécié de tout le monde. Nous remercions tous les participants et les organisateurs vous donnent rendez-vous le 15 août prochain.

Le bureau

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

Date à retenir : samedi 2 avril 2016 – Chocolat à la rue (Collectif à la rue)

SOCIETE DE CHASSE SAINT PAULOISE

La filière chasse : un atout « made in France » !

C'est la leçon qu'il faut tirer de l'étude sur le poids économique, social et environnemental de la chasse française.

La filière chasse française génère chaque année :

- 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaire
- elle apporte 2,1 milliard d'euros au PIB , c'est sa contribution à la richesse nationale
- 25800 emplois permanents comptent dans la lutte contre le chômage.

La chasse française comprend 1 141200 pratiquants (55% sont des actifs avec 2,2% de femmes). Prés de la moitié à moins de 55 ans.

En Languedoc-Roussillon et Midi -Pyrénées on compte 138000 chasseurs.

Poids économique régional:188 millions d'euros

Un chasseur parcourt en moyenne 1492 km par saison

Acteur économique, il dépense 1700 €/an en moyenne et 2160€ au plan national

- 12% dépenses liées à l'exercice de la chasse
- 53% dépenses liées à la pratique de la chasse
- 35% dépenses liées au territoire

Le chasseur écocitoyen donne 70h/an au bénévolat (75 au niveau national) soit un équivalent temps plein de 5631 emplois et 25800 au niveau national.

Nous voilà arrivés au terme de l'année 2015.

Une date à retenir :

le concours de belote samedi 12 mars 2016. Venez nombreux au Foyer Rural.

Soixante faisans (3x20) seront lâchés au dates mentionnées par le règlement intérieur.

Quarante colliers **plan de chasse** chevreuils nous ont été attribués pour la saison 2015/2016 dont 10 tirs en été .

A ce jour 3 sangliers ont été prélevés lors de nos battues du dimanche.

Quelques recommandations à nos amis chasseurs à l'aube de cette nouvelle année, respectez les distances de tirs (150m de toute habitation y compris les hangars agricoles, respectez clôtures et cultures et surtout manipulez votre armement en respectant les règles de sécurité.

En attendant de vous retrouver pour le concours de belote, la société de chasse vous adresse à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour 2016.

Le Président
B LONGUET

Club du sourire Saint Paulois

Assemblée générale

Le **Club du Sourire Saint-Paulois** s'est réuni pour son Assemblée Générale annuelle dans la salle du Foyer rural le vendredi 02 octobre. Après la lecture des différents rapports (d'activités, financier, d'orientation) on a présenté le calendrier des manifestations prévues pour la première partie de la saison 2015-16 et procédé au renouvellement du 1/3 sortant du Conseil d'Administration. La réunion s'est terminée par un goûter chantant, animé par Didier Gaillien (chansons françaises de Béart à Ferrat ...).

Rappel des activités régulières

- le dernier vendredi du mois (14h.30) : rencontre mensuelle pour activités diverses
- chaque jeudi matin (départ 9h.) : marche douce (en convention avec le Foyer rural)
- chaque vendredi matin (9h.-11h.) hors vacances scolaires : atelier initiation informatique

Rencontre intergénérationnelle



Le dernier après-midi de classe avant les vacances de Noël est l'occasion d'une rencontre avec les élèves de l'école primaire. Le 18 décembre nous avons donc partagé avec eux chansons et bûches de Noël, après un petit spectacle de magie présenté par notre ami Joël, qui a confectionné pour chacun d'eux une figurine à partir d'un ballon. Les enfants ont aussi pu s'émerveiller devant les crèches et manèges animés lumineux exposés à leur intention par Nicole et Alain.

Calendrier 2016

***Vendredi 08 janvier 2016 (14h.30)**

Galette des rois + renouvellement des adhésions (pensez aussi aux lots pour notre Loto)

***Dimanche 31 janvier** à partir de 14 h.

LOTO annuel

(préparation vendredi 29 janvier)

***Samedi 05 mars** : soirée Carcasses de canard, animée par Gérard GOUNY (musette et variétés)

***Du 4 au 8 avril** : voyage interclubs Burgos et les trésors de Castille (Madrid, Tolède, Ségovie, Avila, Aranjuez)



Voyage de fin d'année : prévu le **jeudi 09 juin** (destination à préciser, on attend vos suggestions ...)

Des précisions pour d'autres manifestations (sorties, banquet, concours ...) vous seront données prochainement. En attendant nous comptons sur votre présence à ces différentes rencontres.

Date à retenir : dimanche 31 janvier LOTO des Aînés - salle du Foyer rural dès 14 h.

Le Comité des fêtes de Saint Paul de Loubressac



L'année 2015 fût encore une très belle année pour le Comité des fêtes de Saint Paul de Loubressac, pour le plus grand plaisir de nos Saint Paulois et Saint Pauloises.

Et comme nous ne comptons pas nous arrêter là, voici le calendrier des dates festives pour l'année 2016.

La soirée carnaval aura lieu le 13 février, le buffet campagnard le 21 mai, la fête votive les 09 et 10 juillet et les grandes olympiades le 10 septembre.

En attendant la prochaine soirée, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement, le Comité

Comité des fêtes de St ETIENNE

Tous les jeunes du comité, à l'aube de cette nouvelle année, tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre participation aux diverses activités offertes, en particulier au concours de pétanque et au repas champêtre, et vous souhaitent bonheur et joie pour 2016.

En 2016, ces festivités se dérouleront le samedi 6 et le dimanche 7 août.

U.S.S.P. Football



Joueurs et dirigeants de l' USSP vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2016.

Nous vous remercions pour votre générosité manifestée lors du passage des joueurs pour le calendrier ainsi que la Mairie de Saint Paul de Loubressac, vos dons nous sont précieux et symbolisent votre engagement et votre soutien pour notre association.

Vous avez remarqué sur le calendrier les entreprises Saint Paulaises et autres qui épaulent votre club de foot, merci de leur réserver vos projets futurs.

Nous venons d'achever la première partie du championnat et notre équipe se classe pour l'instant à la première place sur une poule de 10 équipes en 1 ère division.

L'entente des jeunes avec le club de Quercy Blanc est maintenue avec des jeunes en U7, U9 et U11 et U13 ; nous remercions tous les accompagnateurs, nous recherchons toujours des enfants pour la saison prochaine, merci de nous contacter.

Nous avons célébré LES 50 ANS DU CLUB LE 13 JUIN 2015, malgré la météo nous avons partagé cet événement rare avec beaucoup de solidarité et de ferveur, merci à tous.

Nous espérons que la seconde partie de la saison sera aussi abondante que la première et souhaitons donner du plaisir à tous ceux qui s'investissent bénévolement ou financièrement autour du club ainsi qu' à notre public toujours aussi fidèle et enthousiaste,

BONNES FETES et BONNE ANNEE 2016

Merci à tous,

LE PRESIDENT

